

Atelier de formation : **Le droit d'auteur**

Samedi 9 octobre 2021, de 14 h 30 à 17 h 30

Lieu : Espace Hermès, Salle 1 - 10 rue cité Joly - 75011 Paris

Métro : Père Lachaise (2,3), Saint-Ambroise, Voltaire (9)

Cet atelier animé par M. Denis Goulette, spécialisé dans la propriété intellectuelle a pour objectif de donner aux prestataires et conseils en écriture des repères juridiques pour leur permettre de mieux appréhender les problématiques de droit d'auteur de leur profession.

Cette rencontre s'articulera en trois temps.

Dans un premier temps, vous serez présentés les différents articles et notions du code de la propriété intellectuelle qui permettent de cerner la notion d'œuvre de l'esprit. Qu'est-ce qu'une œuvre de l'esprit ? Sous quelles conditions est-elle protégeable ? Que recoupe la notion d'originalité d'une œuvre de l'esprit ?

La question de la titularité des droits sera ensuite abordée. Qui peut revendiquer la qualité d'auteur ? Quid des œuvres à contributions multiples ? Est-il possible de faire référence à des œuvres préexistantes dans le cadre de ses travaux de conception, et si oui sous quelles conditions ? Quelles sont les mentions obligatoires pour céder ou se faire céder une œuvre ?

Enfin nous aborderons les droits que confère la qualité d'auteur, en présentant les prérogatives du droit moral, ainsi que celles des droits patrimoniaux.

Tout au long de cette présentation nous nous efforcerons, chaque fois que c'est possible, de relier ces repères juridiques aux questions fréquemment rencontrées par les prestataires et conseils en écriture.

Bulletin d'inscription à l'atelier : Le droit d'auteur

à retourner par mail à annie.gerest@gmail.com avant le 25 septembre.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des mails.

Elles sont limitées à 12 en présentiel, 10 en distanciel.

Une liste d'attente sera créée pour combler les désistements de dernière minute.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Présentiel

Distanciel

Tarif : Adhérent : Gratuit

Non adhérent : 20 euros

Le chèque de 20 euros sera adressé par courrier à

Annie Gerest - 4, rue Molière - 26000 Valence.

Il est nécessaire pour confirmer l'inscription d'un non adhérent